



Troc animation gratuite contre aliments gratuit

Par **geotrouvetout**, le **23/12/2013** à **20:54**

bonjour

je voudrais faire du troc, je suis animateur sonorisateur et voudrais proposer mes services a des grandes surfaces commercants etc. en echange de produits alimentaire ou vestimentaire

en gros j'anime un super marché en échange d'aliments pour moi ou mes animaux

j'anime un magasin de vêtements en échange de vêtements

il n'y aurais pas d'argent mais un échange

je travaille gracieusement peut on ce faire et dans quelle structure, je ne veux eviter le RC la micro entreprise et la TVA un contrat d'echange.

merci de vos réponses.

Par **moisse**, le **01/01/2014** à **18:55**

Bonjour,

[citation]je travaille gracieusement peut on ce faire et dans quelle structure, je ne veux eviter le RC la micro entreprise et la TVA un contrat d'echange.

[/citation]

Cette formulation est totalement incompréhensible.

Si vous voulez éviter les formalités, vous ne pourrez envisager de faire ce troc.

Le commerçant en face se verrait accuser du délit de travail dissimulé.

Si vous acceptez les règles du jeu entre professionnels, cela devient un mode de paiement acceptable dans la mesure où impôts et charges sont payés sur la base de la valeur vénale des biens et services échangés.